

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 12 JUILLET 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-105

<u>Objet</u>: Création du Diplôme de thérapeutique avancée en rhumatologie, base d'utilisation des ondes de choc et thérapies régénératives (PrP).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 :

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'avis du Conseil académique du 7 juillet 2022 ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Pascal CREMOUX, Directeur des Etudes et de la Formation ;

Approuve la création du Diplôme de thérapeutique avancée en rhumatologie, base d'utilisation des ondes de choc et thérapies régénératives (PrP) de la Faculté de Médecine, comme annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 17 voix pour et 7 voix contre.

Membres en exercice: 40

Quorum: 21

Membres présents et représentés : 24

Fait à Nice, le 12 juillet 2022

Four le Président d'Université Côte d'Azor et par enégation, 19 rues Produient Conseil d'Administration

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-105**TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : **21 JUILLET 2022**PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire

UNIVERSITE CÔTE D'AZUR – SIREN 130 025 661 GRAND CHATEAU – 28 AVENUE VALROSE BP 2135 – 06103 NICE CEDEX 2



PRESENTATION DE LA FORMATION

3.1. Objectifs de la formation

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation

les connaissances et compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue).

- Lien avec les axes stratégiques Recherche, le cas échéant.

Il s'agit d'une formation apportant les bases pour l'utilisation de thérapeutiques avancées dans différents domaines de la rhumatologie :

Les thérapeutiques ciblées sont les ondes de choc et et les injections de PrP sous echographie. Il s'agit de pratiques pour lesquelles, à ce jour, il n'existe pas d'enseignement spécifique et notre diplôme universitaire a pour objectif d'apporter les bases de leur utilisation. Elle comprendra des modules spécifiques axés sur les ondes de choc, comprenant les bases de fonctionnement, le mode d'action physiopathologique, les indications et un module de travaux pratiques sur le maniement des appareils.

Des modules sur l'utilisation des injections de PrP sous echographie, comprenant les bases physiopathologiques de leur utilisation de l'echographe pour les infiltrations et un module de travaux pratiques en présentiel pour le maniement du matériel.

3.2. Compétences attendues

Indiquez :

- les objectifs spécifiques de la formation

les compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation (sous forme d'une fiche RNCP pour les formations souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle et continue)

A l'issue de la formation les apprenants sauront poser les indications de ces techniques avancées ainsi que leur limites et contre indications, maitriser les techniques d'execution (repérage anatomique et échographique)

3,3 coherence des contenus

Commentaires explicitant la cohérence des contenus, l'articulation des unités d'enseignements et le choix de l'équipe pédagogique au regard des objectifs.

• La maquette des enseignements ainsi que la liste des intervenants seront fournis dans l'annexe "Fiche Maquette" et l'onglet 4

• S'agissant de pratiques avancées, l'equipe pédagogique comprendra des médecins rhumatologues ayant l'habitude de l'utilisation des ces pratiquant en activité hospitalière (Dr BARON CHU de BREST) et libérale (Dr Fichez, Hamisultane). De plus, ils sont tous considérés comme des référents de ces pratiques de par leur expertise (reconnaissance nationale voire internationale) mais aussi les outils pédagogiques qu'ils ont déjà réalisés ou contribués à réaliser dans l'utilisation de ces pratiques, le livre « gestes en Rhumatogie du DR BARON et DR HAMISULTANE » demeurant une référence dans le monde francophone. Tous les enseignants seront encadrés par le Pr Roux christian. PU-PH en rhumatologie au CHU de NICE.

•Dohérence des contenus : Ils sont construits dans une suite logique en partant de la base physiopathologique pour arriver à l'application

o

Modules construits pour chaque pratique:

Modules A: Bases fonctionnement ondes de choc, mode d'action physiopathologique, indications en elearning puis TP en présentiel

Modules B: Bases utilisation et action PrP, mode d'action/ physiopathologie, Indications et articulations cibles, utilisation echographie en fonction articulation, puis TP demonstration en présentiel.

Ces modules sont construits de façon logique pour apporter la base de la compréhension du fonctionnement des techniques, leur action dans chaque indication et donc leur interet et en se terminant sur la pratique permettre un encadrement optimal de l'etudiant pour lui permettre d'acquerir et de s'approprier l'utilisation de ces techniques.

3.4. Modalités d'enseignement

Les modalités d'enseignement mises en place : formation en présentiel, à distance, hybride.

L'adaptation à un public spécifique

• Les modalités d'enseignement seront basées sur des modules en elearning pour chacun des enseignements.

Les rythmes de formation (alternance, séquences de cours groupés, cours du soir, séance de regroupement...)

• ■ modules pour l'enseignement A et 4 modules pour l'enseignement B. Ces elearning seront réalisés en vue de cours du soir.

• Dn présentiel sera requis pour les TPs qui seront réalisés en juin. • Des enseignements seront adaptés à des publics spécifiques.

3.5. Positionnement dans l'environnement

• Le positionnement et la valeur ajoutée de la formation au sein de l'établissement dans un ou plusieurs champs

• La liste des formations de niveau équivalent, proches thématiquement, dans l'environnement régional (et dans certains cas dans l'environnement national) en indiquant comment s'organise, s'il y a lieu, la coopération de ces formations dans un souci de lisibilité de la carte territoriale des formations.

•Det enseignement est innovant et n'a donc pas d'équivalent au niveau national ni international d'où l'intérêt que porte la société savante internationale ISMST sur ce projet. Le seul enseignement pouvant s'en rapprocher est le DIU REGARDE dont le Pr Roux est le coordinateur local. Ce nouvel enseignement pourra venir se positionner en complément pour les étudiants ayant déjà obtenu de DIU REGARDE, mais ce n'est pas obligatoire de par la spécificité de ce nouvel enseignement.

3.6. Public visé et effectifs attendus

• pourra s'agir de rhumatologues médecins du sport ,réeducateurs fonctionnels ,chirurgiens orthopédistes qui auront accès au modules A et B et devront avoir obtenu leur thèse en médecine avant de débuter cette formation.

• Le vivier potentiel, comporte tous rhumatologues médecins du sports rééducateurs fonctionnels de la région mais aussi national et européens Car effectivement l'elearning permettra une participation à distance, mais obligera les inscrits à être présents pour les TPs.

Recrutement :

∘ La capacité sera de 35 places la première année

©ritères de sélection: Pour pouvoir avoir accès à cette formation, ils devront posséder un diplôme d'état: une thèse de médecine pour les Médecins. L'acceptation se fera sur lettre de motivation.

3.7. Liens avec le monde socio-économique :

Préciser les partenariats participant à la mise en place de la formation et leurs modalités.

• Dn partenariat avec l'ISMST (International Society for Medical Shockwave Treatment) qui représente plus de 1000 médecins et chercheurs dans 23 pays est prévu ,par la suite un partenariat sera mis en place avec le syndicat des rhumatologues libéraux, ce qui permettra d'améliorer la visibilité du DU

3.8. Suivi de formation

Préciser les évènements liées à cette formation (date de création, modification, etc.)

création 2022/2023



| | | FICH | E DE SELECTION | | | | | |
|--|-----|--|---|---------------|--|--|--|--|
| Date d'ouverture de la campagne : | | aout 2022 | | | | | | |
| Date de fermeture de la campagne : | r | ni octobre 2022 | | | | | | |
| Date prévsionnelle de la commission de sélection : | | | | | | | | |
| Capacité d'accueil : | | 35,00 | | | | | | |
| PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER | | | Т | | CRITERES D'APPRECIATION | | | |
| Relevé de notes du baccalauréat : | non | | | | | | | |
| Relevé de notes des études supérieures : | non | | | | | | | |
| Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel : | Oui | - | lôme envisagé et le descript on (développement de l'arg | | rofessionnel. Qualité rédactionnelle (orthographe, défaut de structure ou de syntaxe). | | | |
| Curriculum Vitae détaillé : | Oui | Elément de synthèse personnalité du candid | permettant de découvrir les compétences utiles acquises dans le cadre d'expériences précédentes et de cerner des éléments de dat. | | | | | |
| Lettres de recommandation : | Oui | Facultatif | Ne rentre pas dans les crit | ères de sélec | tion mais permet d'apporter un soutien à la candidature. | | | |
| Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger : | non | | | | | | | |
| Niveau de langue en anglais : | non | | | | | | | |
| Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.) | non | | | | | | | |
| Justificatifs d'expérience professionnelle : | Oui | Facultatif | diplôme de médecine | | | | | |
| Document attestant d'une compétence complémentaire : | non | | | | | | | |
| Autre document (précisez): | non | | | | | | | |
| Entretien Oral : | non | | | | | | | |

Jette DU/DIU/DE : Diplôme de thérapeutique avancée en rhumatologie, base d'utilisation des ondes de choc et thérapies régénéra

| UE DISCIPLINAIRES | Nombre à c | hoisir par l'étudiant | | | | | |
|---|------------|---|--------------------|-----------|-----------|-----------|--|
| Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS | ECTS | Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE – ECUE) | Coeff. des ECUE | Heures CM | Heures TD | Heures TP | Mutualisée ?(précisez avec quelle formation) |
| | | | | | | | |
| module A: base fonctionnement ondes de chocs | | ondes de choc base et mode d'action | 1 | . 5 | | | |
| module A: pysiopathologie arthrose | | physiopathologie arthrose | 1 | . 3 | | | |
| module A: indication ondes de chocs | | ondes de choc physiopathologie | 1 | . 2 | | | |
| module A: indications ondes de chocs | | ondes de choc indication | 1 | | | | |
| | | | | | | | |
| module B:physiopathologie arthrose et mode action PRp | | PrP physiopathologie | 1 | . 2 | | | |
| module B: indications PrP | | indications PrP et types de PrP | 1 | . 5 | | | |
| module B: mode d'action et usage | | PrP indications et differents types de Prp, mode d'action | 1 | . 3 | | | |
| module B: Usage PrP et types de PrP | | PrP indications et differents usages | 1 | | | | |
| | | | | | | | |
| Stage | | | | | 14 | | |
| | | | | 20 | 14 | 0 | |